



Confédération paysanne
du Lot

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Appel à mobilisation

LA LOI DUPLOMB, C'EST TOUJOURS NON !

C'EST L'ABSENCE DE REVENU QUI ENTRAVE NOTRE METIER

Suite au rejet de débat parlementaire le 26 mai (motion de rejet soutenue par la FNSEA et les JA et votée par une majorité de députés RN, républicains et du bloc central) la proposition de loi Duplomb sera finalement discutée en commission mixte paritaire (CMP), composée de 7 député.es et 7 sénateur.ices le 30 juin. Cette CMP sera chargée de trouver une version définitive du texte. Si la CMP se met d'accord sur un texte, les conclusions de la CMP seront soumises à un vote final le 2 juillet au Sénat et 7 juillet à l'Assemblée nationale.

La Confédération paysanne du Lot continue sa mobilisation sur le terrain et organise deux actions

« **NOURRIR PLUTOT QUE DETRUIRE** »

Samedi 28 juin à partir de 12h30

- **au rond-point de l'Aiguille à Figeac**
- **au rond-point Sortie A20 Cahors-Sud/Poste**

Nous appelons l'ensemble des citoyen.nes lotois.es à se joindre massivement à ces rassemblements avec fleurs en pot ou en carton, banderoles et pancartes !

Cette loi représente une menace grave pour notre santé, notre environnement, le vivant.
Elle prévoit:

- **la réintroduction des néonicotinoïdes, pesticides interdits depuis 2018** car elles se sont avérées dangereuses pour les insectes pollinisateurs et au-delà, car ces substances se retrouvent dans le sol et l'eau et impactent notre santé. L'impasse technique mise en avant par le défenseurs de ces substances n'est pas une réponse satisfaisante. **Réautoriser les néonicotinoïdes, c'est condamner l'apiculture en France**, qui souffre déjà de l'ultra-libéralisme et des effets des pesticides sur la flore, les sols et l'eau. **C'est maintenir des fermes et des filières dans une dépendance économique qui les empêche de faire évoluer leurs pratiques, au seul profit de l'agro-industrie.** Prétendre que réautoriser les néonicotinoïdes avec de pseudos « garde fous » aidera les filières en difficulté est faux. En 10 ans, la recherche et les investissements pour développer les alternatives déjà existantes, accompagner les producteurs et productrices n'ont pas été à la hauteur. Qu'en sera-t-il en 3 ans !



Confédération paysanne
du Lot

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

- **de faciliter l'émergence de fermes usines avec le relèvement du seuil de dangerosité** des installations à partir duquel les fermes sont dans l'obligation de suivre des procédures spécifiques pour le développement de leur activité **Relever ces seuils favorise les agrandissements et une agriculture plus industrielle**, c'est pourquoi nous nous opposons à ce texte. **Les éleveurs ont surtout besoin de revenus et donc de prix rémunérateurs, d'outils d'abattage de proximité** (le dernier abattoir du Lot accessible à tout éleveur (abattoir de Saint-Céré) est en grande difficulté), pas de s'agrandir et de s'industrialiser.
- **de donner le feu vert à des projets de méga-bassines en facilitant les conditions de leur implantation** et en diminuant la protection des zones humides indispensables à la régulation des ressources en eau. Nous ne sommes pas opposés à l'irrigation mais contre l'accaparement de l'eau par quelques-uns et nous considérons qu'irriguer à tout prix est une mal-adaptation au changement climatique. Cette mainmise sur l'usage de l'eau empêche aussi de mener un vrai débat sur la protection, le partage de l'eau et la hiérarchisation des usages. Alors que canicules, sécheresses et inondations se succèdent, il est temps d'envisager des solutions résilientes pour permettre la transition des systèmes agricoles.

En favorisant toujours plus l'intensification de notre agriculture, cette loi entrave et assombrit un peu plus l'avenir des alternatives agro-écologiques. Les prix planchers, les prix minimum d'entrée, la redistribution des aides PAC vers l'actif et les pratiques agro-écologiques, la sécurité sociale de l'alimentation sont des solutions fortes pour sortir avec force de cette fuite en avant vers l'industrialisation de notre agriculture.

Réclamons un changement profond de modèle agricole pour cheminer ensemble vers une agriculture qui fasse vivre les paysans dignement de leur travail, qui alimente en qualité toute la population, qui préserve le vivant et nos ressources naturelles, qui s'affronte au changement climatique et qui fasse revivre nos campagnes.

Appel soutenu par

Contacts Confédération paysanne du Lot:

- Action Figeac : Alexis Esteulle, alexconf@lilo.org, 05 65 10 80 60
- Action Cahors : Emmanuelle Piron, emmanuelle.piron@gmail.com, 06 77 52 01 15
- conf.paysanne.lot@gmail.com / 06 19 12 95 01